

## inFOgirondine :

### La mobilisation se poursuit. Dernière chance de déposer sa convocation (dernier délai le 28 mai) pour assister à l'AG du 31 mai

Cher.e camarade,

Dans cette inFOgirondine nous te parlerons :

- La poursuite de la mobilisation notamment celle du 30 mai ;
- De l'AG du SNFOLC le 31 mai ;
- Des lettres classiques ;
- Du groupe de travail Ressources humaines au rectorat et F3ST académique ;
- Des professeurs documentalistes ;
- Les lauréats aux concours ;
- De la casse du statut de fonctionnaire ;
- De la libération de Cécile et Jacques détenus en IRAN depuis deux ans ;

Dans « le saviez-vous », tu trouveras le dernier communiqué de la FNEC FP-FO sur la liberté d'expression. Nous appelons à un rassemblement à l'initiative du collectif "éducation avec Gaza33 " en soutien au monde de l'éducation et de la culture en Palestine le mercredi 29 mai à partir de 14h place de la Comédie devant le Grand Théâtre de Bordeaux

### La mobilisation se poursuit le 30 mai

Samedi 25 mai, nous avons défilé aux côtés des parents contre le « choc des savoirs » et pour un choc des moyens. Au fur et à mesure que l'année s'avance nous voyons les méfaits de cette réforme comme sur les répartitions de service et sur les emplois du temps des enseignants et des élèves. Les webinaires organisés par les inspecteurs ne font que renforcer ce que nous avons compris sur cette réforme qui va dégrader considérablement les conditions de travail. C'est pour cela que la mobilisation se poursuit.

**Le 30 mai les collègues des collèges de Bègles et seront en grève et des écoles seront mortes dans le secteur de Bègles.**

**Le SNFOLC les personnels à se mettre en grève et à rejoindre ses personnels qui organiseront un rassemblement à 18 h place de la comédie à Bordeaux. De plus le 30 mai, des opérations collèges morts sont organisées : collège St André, collège Emile combe et collège Monséjour à Bordeaux**

*L'Intersyndicale girondine avec les Organisations syndicales CGT Educ'Action, FNEC FP FO33, FSU, Sud Éducation, soutient la mobilisation appelée par les parents d'élèves et les personnels contre la mise en place pour la rentrée 2024 du "Choc des savoirs".*

*Elle soutient les personnels en grève le 30 mai et les parents d'élèves qui organisent les collèges et écoles mortes ce même jour.*

*Elle appelle à rejoindre les collègues et parents de Bègles ainsi que celles et ceux des autres établissements mobilisés à 18 heures place de la Comédie à Bordeaux jeudi 30 mai et propose d'y tenir une conférence de presse. »*

Les HIS se poursuivent dans les établissements comme la semaine dernière à Carbon Blanc, Andernos, Castelnau, Arzac.... Cette semaine ce sera à St Loubès, à Saint Ciers sur Gironde, la semaine prochaine à Hastignan. A chaque fois, il est question de lutter contre le choc des savoirs. N'hésite pas à nous solliciter pour que l'on vienne faire une réunion dans ton établissement.

[Le SNFOLC appelle à poursuivre les AG après le 25 mai.](#)

## **AG du SNFOLC le 31 mai : dépose ta convocation avant le 28 mai**

Dans le cadre de la défense de l'école publique et des statuts et « contre le choc des savoirs », nous organisons une AG du SNFOLC le 31 mai. A l'ordre du jour il sera question d'informer et d'organiser la lutte contre ce « choc des savoirs » en juin et aussi à la rentrée. Car ce « choc » ne sera pas terminé puisqu'il y aura l'année d'après les groupes de besoins ou de niveaux en quatrième et troisième.

Il ne faut pas aussi tomber dans le piège car ce « choc » cache derrière d'autres réformes qui visent à détruire les statuts par exemple.

Tu trouveras la convocation en pièce jointe.

## **Lettres classiques, attention danger ?**

Depuis la réforme du collège de 2015, les heures de LCA ne sont plus financées que par la marge d'autonomie des établissements. Certains services académiques de la DOS ignorent-ils combien d'heures de LCA sont dispensées dans les établissements.

Ces services demandent donc que soient indiqués en lettres classiques les seuls besoins (et tous les besoins) d'heures en LCA et que les services des enseignants soient identifiés par des compléments de service donnés (CSD) ou des compléments de service reçus (CSR) entre les lettres classiques et les lettres modernes.

Autrement dit, les DOS demandent que les heures de LCA soient mentionnées comme des heures de lettres classiques et que les heures de français assurées par ces mêmes professeurs de lettres classiques soient identifiées comme des heures de complément de service en lettres modernes !

Ces DOS demandent donc d'établir officiellement une confusion entre discipline(s) de recrutement (LM ou LC) et matières enseignées (français /LCA).

En demandant aux chefs d'établissement d'indiquer que les heures de français assurées par les professeurs de lettres classiques soient identifiées comme des

compléments de service dans une autre discipline que la leur, la circulaire méconnaît la qualification des professeurs de lettres classiques et leur dénie la compétence d'enseigner le français. C'est tout simplement contraire aux statuts.

Il est à craindre que le rectorat n'anticipe l'application de la réforme "choc des savoirs" en cherchant à chiffrer combien d'heures de français pourraient être récupérées en supprimant dans les services (de LM ou de LC) toutes les heures de LCA.

En effet, pour mettre en place la réforme à la rentrée 2024, les collègues et les DOS hypothèquent déjà les moyens des niveaux 4ème et 3ème. Si la réforme s'applique sur ces deux niveaux à la rentrée 2025, les collègues ne disposeraient plus des moyens pour financer la réforme car la marge d'autonomie ne suffira plus. La réforme menace donc d'attaquer frontalement les enseignements optionnels.

De plus, aussi bien la DGRH que les rectorats et les DSDEN reconnaissent que, pour mettre en place la réforme, ils ne disposent pas actuellement du nombre d'enseignants suffisant en français.

La dernière circulaire du rectorat de Créteil peut donc être interprétée comme une prospection des heures de français qui pourraient être récupérées aux dépens des heures de LCA pour permettre la mise en place des groupes de besoins.

Si c'est le cas en Gironde nous interviendrons à chaque fois que cela sera nécessaire.

## **Groupe de travail feuille de route RH et F3SCT académique**

### **Groupe de travail :**

Dans le cadre de la feuille de route RH de l'académie de Bordeaux, la Rectrice a convoqué son comité de suivi le mercredi 15 mai 2024... Rectrice, Secrétaire Général, DRRH et son adjointe, DPE, DEPAT, etc. Tous les cadres académiques étaient présents. Il s'agissait pour elle de nous présenter un bilan 2021-2024 et son projet de feuille de route « RH 2026 ». La précédente réunion de ce comité de suivi avait eu lieu en juillet dernier. Nous ne pratiquons quasiment jamais la politique de la chaise vide, ce qui veut dire que malgré le manque de sincérité constaté de ces feuilles de route, nous participons systématiquement à ce comité, ne serait-ce que pour pouvoir simplement rappeler à la Rectrice que la qualité de vie et les conditions de travail des agents de l'académie continuent à se dégrader... quoi qu'elle en dise !

Pour ce dernier comité, deux points à l'ordre du jour ont été l'occasion pour la Rectrice et ses services de pratiquer l'autosatisfaction et de tenter de nous démontrer que tout allait très bien dans l'académie de Bordeaux...

Tout d'abord concernant le recrutement des personnels contractuels... Pour les « attirer, valoriser et fidéliser », les services académiques ont participé à 26 salons depuis un an... Et ils ont été fiers de nous informer qu'ils avaient pu rencontrer plus de 600 candidats potentiels... Si l'on en croit la Rectrice, pas d'inquiétude donc à

avoir pour les problèmes de recrutement pourtant annoncés par la Ministre elle-même... Nous avons tenté de leur faire entendre qu'une fois que ces « candidats potentiels » auraient pris connaissance des salaires et des conditions de travail, il était fort possible qu'ils n'aillent pas plus loin dans leur démarche... Peine perdue !

Ensuite, dans le cadre des mobilités de carrières, il nous a été affirmé que désormais, de plus en plus d'agents qui ne sont absolument pas en situation de difficulté professionnelle, s'engageaient dans une démarche de changement de métier... Et que les services avaient de plus en plus de solutions à proposer aux agents...

L'expression de notre scepticisme a été immédiatement refoulée par l'autorité académique. Fait-elle preuve ici d'un déni de la réalité du terrain ou bien d'un optimisme béat ? En tout cas, nous lui avons signifié que c'était en ayant conscience des situations réelles dans lesquelles se trouvaient les personnels de l'académie que des solutions pourraient éventuellement leur être proposées.

### **F3SCT :**

La Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail du CSA Académique s'est réunie le mardi 14 mai sous la présidence du DRRH de l'académie, Philippe MICHELI. Notre déclaration liminaire [est en ligne](#) sur notre site Internet. A l'ordre du jour, l'accompagnement par les DDRHP (6 délégués départementaux de la RH de proximité, 2 en Gironde et 1 dans chacun des autres départements) des personnels qui bénéficient de la protection fonctionnelle, les missions de la référente VDHA (Violences, Discriminations, Harcèlement et Agissements sexistes) de la formation spécialisée du CSA académique et le rapport de visite au collège Marguerite Duras de Libourne.

Pour commencer, en réponse à notre déclaration, le DRRH a confirmé que l'académie peinait toujours à recruter des enseignants contractuels notamment en Dordogne, Landes et Lot & Garonne. Il nous a également indiqué que depuis l'année dernière, pour les nouveaux recrutements, les collègues bénéficiaient de contrats de 12 mois qui couvrent les vacances d'été (c'est évidemment positif, il s'agit d'une revendication ancienne de notre organisation). Il nous a aussi signifié vouloir développer un « accueil attentionné » dans les établissements pour tenter de conserver ces collègues contractuels.

Nous avons alors rappelé une nouvelle fois au DRRH que pour notre organisation, la solution au problème de recrutement passait obligatoirement par une revalorisation salariale significative, ainsi qu'une amélioration notable des conditions de travail.

En ce qui concerne la Protection Fonctionnelle, les demandes depuis la rentrée 2023 sont au nombre de 323 sur l'académie (dont 181 dans le second degré), soit plus du double de l'an dernier (146 à la même époque). Inquiétant ! Les Déléguées Départementales (33) RH de Proximité nous ont assuré que dans les 15 jours qui suivaient l'accord de prise en charge de la Protection Fonctionnelle, elles appelaient les agents pour faire le point sur la situation avec eux. Selon les cas elles conseillent aux agents de se rapprocher des médecins du travail ou du réseau PAS (Prévention Aide et Suivi - MGEN).

Concernant les missions de la référente VDHA, nous avons été obligés de constater qu'à ce jour, le dossier était au point mort... L'autorité académique a pris un engagement pour que la situation évolue.

Suite à la visite du collège Marguerite Duras, sur la problématique « remontées de faits établissement », le DRRH nous confirme qu'il a bien été adressé aux chefs d'établissement la consigne de les faire tous remonter, sans exception. C'est essentiel qu'aucun ne soit « caché »... 7 avis ont été votés à l'unanimité de l'ensemble des organisations syndicales. Nous vous rappelons que seuls ces avis seront publiés sur le site du rectorat...

Dans le cadre des questions diverses, il a été rappelé qu'en cas d'idée suicidaire d'un agent ou d'un proche, il fallait avoir le réflexe du « 3114 » !

Enfin, pour terminer, la démarche concernant la « Charte Pronote » visant à protéger les personnels, est sur le point d'aboutir. En effet, a priori, l'introduction dans le règlement intérieur du bon usage de cet outil pour les parents et les élèves va voir le jour. Cependant, le souhait de notre organisation (chefs d'établissement compris) d'une configuration par défaut pour que les comptes enseignants ne soient pas accessibles aux parents et élèves, et ainsi que le droit à la déconnexion le soir, week-end et vacances soit pré-activé, n'a pas été entendu. La rectrice semble pour le moment préférer qu'une information des personnels sur la possibilité offerte de ces différentes déconnexions soit juste rappelée en début d'année scolaire...

## **Les professeurs documentalistes pourront-ils toujours enseigner ?**

Alors que les professeurs documentalistes peinent déjà à obtenir des créneaux pour mener des séances pédagogiques avec des classes ou des groupes et font déjà trop souvent fonction de « bouche trou », la complexification des emplois du temps avec la mise en place des groupes de niveaux en français et en mathématiques risque d'en diminuer encore les possibilités. Pour en savoir plus, tu peux lire ici [le communiqué du SNFOLC](#).

## **Lauréats des concours**

Fonctionnaire stagiaire à la rentrée 2024, tu dois te connecter sur le serveur SIAL entre le 2 mai et le 3 juin à 12h00 (heure de Paris) pour saisir vos voeu(x) académiques ou demander un report de stage. Le Syndicat National FORCE OUVRIERE des lycées et collèges propose de vous aider et de suivre toutes les étapes de votre affectation, mais aussi de vous informer des conditions de stage l'an prochain.

Cette brochure apporte un certain nombre d'informations syndicales utiles. Néanmoins, elle n'est pas suffisante. Nous estimons en effet que l'aide du syndicat, les conseils, le suivi du dossier, sont essentiels. C'est pourquoi nous vous

conseillons de contacter le syndicat ! Pour cela, c'est simple ! Remplis un formulaire de contact à <http://www.fo-snfolc.fr/contact-3/>.

Tu peux lire ici [le 4 pages spécial lauréat des concours](#).

## Casse du statut de la fonction publique

Ce 21 mai, 4 organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, (FO, CGT, FSU et Solidaires) ont organisé collectivement une conférence de presse pour rappeler leur opposition au projet de loi Fonction publique (PJL) Guérini, alors même que le ministre avait convoqué l'ensemble des organisations syndicales ce même jour.

Nos 4 organisations qui représentent plus de 50% des personnels, rappellent leur attachement au statut général des fonctionnaires, au maintien des catégories (C, B et A), au principe de carrière et leur refus de tout projet consistant à faciliter les licenciements.

Une fois de plus, le ministre Guérini a tenu une réunion se limitant à expliquer le diaporama envoyé la veille sans réellement présenter son projet de loi, et continue à faire des annonces par voie de presse stigmatisantes.

Pour FO Fonction publique, le ministre Guérini doit renoncer à son projet et ouvrir de véritables négociations pour améliorer l'accès à l'emploi public, les carrières, les rémunérations, la mobilité choisie, etc ...

Si le Gouvernement doit porter un projet pour ses fonctionnaires, c'est un projet qui doit valoriser leurs missions, leur engagement, leur dévouement et non un projet consistant à faire des économies sur le dos des agents.

Au président de la République, au Premier ministre de reprendre la main et de mettre en avant le dialogue social, et à la négociation pour faire évoluer notre Fonction publique.

Pour la négociation, FO Fonction publique sera toujours disponible, mais pour cautionner des réformes destructives des droits des fonctionnaires et agents publics, ce sera sans nous et nous les combattons.

Les fonctionnaires méritent d'être mieux rémunérés et mieux considérés ! Tu peux télécharger ici [ce communiqué](#).

## Libération immédiate de Cécile et Jacques

Cécile Kohler et Jacques Paris sont détenus, comme d'autres ressortissants français et d'autres pays, par les autorités iraniennes depuis maintenant deux ans.

FO rappelle que Cécile Kohler et Jacques Paris, voyageaient pour visiter le pays à titre privé, au moment des vacances scolaires. Ils ont été arrêtés sans fondement, sans aucune justification, et sont détenus dans des conditions intolérables, inhumaines, en dehors du respect des conventions internationales notamment

relatives aux droits humains, y compris celles dont l'Etat iranien est partie prenante. L'Organisation internationale du travail (OIT) a formellement exigé des autorités iraniennes leur libération.

Apportant son total soutien à leurs familles mobilisées sans relâche, FO appelle, avec elles, à leur libération immédiate et à leur retour en France. Tu peux télécharger ici [ce communiqué confédéral](#).

Nous t'informons que les comités pour la libération de Cécile Kohler et Jacques Paris ont lancé une pétition à l'occasion des 700 jours de leur détention en Iran.

Voici le lien : <https://www.change.org/FreeCecileKohlerAndJacquesParis>

Nous t'invitons à la signer à titre personnel, en vous abstenant de mentionner dans les commentaires toute appartenance syndicale ou politique.

Bonne journée.

Le bureau du SNFOLC

### **Informations confédérales nationales :**

[Réactions FO aux annonces de l'assurance chômage : qui veut tuer son chien l'accuse de la rage.](#)

[Formation professionnelle : le hold-up du gouvernement continue](#)

[Les sénateurs s'attaquent au droit de grève](#)

[Haro sur les dépenses sociales](#)

### **Informations de l'UD FO de gironde :**

[Salaires, ils gagnent](#)

### **Dates importantes :**

- Mutation titulaire :  
Résultat des mutations le 12 juin
- Affectation des stagiaires [jusqu'au 3 juin](#).

### **Le « saviez-vous » :**

**Interpellation du président de l'Union Syndicale Lycéenne : ÇA SUFFIT !  
Soutien total aux jeunes mobilisés pour la paix !**

La FNEC FP-FO condamne fermement la répression dirigée contre les lycéens, les étudiants et leurs organisations qui se mobilisent pour la paix et leurs revendications. Elle exige l'abandon des poursuites contre les lycéens et étudiants interpellés. Elle déclare son soutien total à Gwenn Thomas-Alvez, à l'USL, et à tous les lycéens, les étudiants qui défendent la paix, l'École publique, les droits et libertés.

La FNEC FP-FO condamne la volonté gouvernementale d'intimider, de terroriser, de mettre au pas des jeunes auxquels l'École est censée apprendre notamment l'esprit critique, les libertés d'opinion et d'expression. Elle appelle l'ensemble de ses syndicats à soutenir les mobilisations des lycéens et des étudiants pour le cessez-le-feu à Gaza, et contre les

mesures de casse de l'Ecole et du droit à l'instruction (« choc des savoirs », Bac Blanquer, Parcoursup...). Tu peux lire [le communiqué ici](#).